

# Avancer malgré tout !

**Avril 2005 :**  
la loi d'orientation  
institue le socle commun.

**Avril 2011 :**  
le socle devient -dans  
la douleur- une réalité  
incontournable. À la  
demande du SE-Unsa,  
le ministre accorde  
une demi-journée aux  
équipes de 3<sup>ème</sup> (collège,  
Segpa, Lp) pour la validation  
des compétences prises  
en compte dans le DNB  
et le CFG.

Aujourd'hui, nous faisons  
le point avec vous.  
Face aux difficultés, nous  
faisons des propositions et  
exigeons des moyens pour  
le collège de tous.



Claire Krepper,  
secrétaire nationale «Éducation»

**l'ENSEIGNANT**  
Supplément n°145 - avril 2011

**P**ARCE QUE LE COLLÈGE EST UN LIEU DE SOUFFRANCE pour de trop nombreux élèves et pour leurs enseignants.  
Parce que près d'un élève sur cinq quitte aujourd'hui le collège avec des acquis si faibles que son insertion sociale et professionnelle est compromise.

Parce que l'évaluation traditionnelle sert à classer les élèves sans renseigner sur leurs acquis réels.

Parce que le système actuel conduit à l'instrumentalisation des savoirs à des fins de compétition scolaire leur faisant perdre ainsi leur sens et leur saveur... **Le collège doit changer !**

Le socle commun fixe enfin des objectifs clairs à la scolarité obligatoire. Le livret personnel de compétences, aussi imparfait soit-il, conduit à une approche positive de l'évaluation avec la validation progressive des acquis de chaque élève.

Alors, oui,, c'est vrai, la mise en œuvre du LPC se fait dans les pires conditions cette année.

Oui, le ministère s'est plus préoccupé des outils d'attestation que des outils pédagogiques pour enseigner par compétences.

Oui, le pilotage par le DNB est insupportable et il aurait mieux valu commencer par la classe de 6<sup>ème</sup>.

Oui, la formation et l'accompagnement sont insuffisants.

Oui, le contexte budgétaire est décourageant.

Alors, oui, cette année, ce sera le grand bricolage.

C'est regrettable, mais ce n'est pas réhibitoire si nous savons tirer les enseignements de cette mise en œuvre chaotique. Le chemin à suivre commence à se dessiner. Déjà, dans plusieurs disciplines, les outils prennent corps. L'expérience vécue cette année nous montre l'importance d'organiser les apprentissages en cohérence avec la validation des compétences. Et déjà de nombreuses équipes se sont attelées à la tâche.

**Nous, enseignants de l'Unsa,** continuons notre combat pour un collège vraiment pensé pour tous. Nous formulons des propositions en termes de contenus, de démarches et de ressources pédagogiques. Nous portons des revendications en termes de moyens et de reconnaissance des évolutions du métier. Sans nous enfermer dans des postures idéologiques stériles. Sans oublier que l'objectif est de construire une école plus efficace et plus juste.







## Les propositions du SE-Unsa pour une mise en œuvre cohérente et réaliste du socle commun

Retrouvez notre blog  
«*Quel avenir pour le collège*»  
avec ses forums, ses chantiers  
de réflexion et les contributions  
de personnalités sur  
[http://avenirducollege.  
wordpress.com/](http://avenirducollege.wordpress.com/)



### Contenus et démarches pédagogiques

- Mettre en cohérence contenus des programmes et compétences du socle commun.
- Mettre en œuvre l'approche par compétences, progressivement, en commençant par la classe de 6<sup>e</sup> en 2011/2012.
- Inclure dans le programme de formation commun à tous les élèves la découverte du monde professionnel et renforcer la place des enseignements technologiques.

### Évaluation et certification

- Supprimer les moyennes et passer à des bulletins scolaires adaptés à l'approche par compétences.
- Mettre à disposition des enseignants de véritables outils d'évaluation formative : le Lpc ne répond pas à leurs besoins pédagogiques.
- Supprimer le DNB dans sa forme actuelle et le remplacer par des certificats de compétences.

### Formation, missions, moyens

- Mettre en œuvre un vaste programme de formation et d'accompagnement dans les différentes disciplines et dans les établissements.
- Parce qu'enseigner implique du travail en équipe et en partenariat, inclure dans le service des personnels des temps pour la concertation, les rencontres avec les parents et tous les partenaires.
- Transformer le professeur principal en professeur référent chargé du suivi de 15 élèves et revaloriser financièrement la fonction.
- Doter les établissements des moyens suffisants pour organiser des groupes de besoin, des projets interdisciplinaires, de l'accompagnement et du tutorat des élèves.

#### À paraître bientôt...

Un hors série pour «imaginer le collège de demain» avec des témoignages de terrain, des contributions de spécialistes et les propositions du SE-Unsa. Au menu : contenus d'enseignement, évaluation, organisation du temps et du travail des élèves ainsi que missions et travail des enseignants.



#### CPE, SOCLE COMMUN DE COMPÉTENCES, QUELLE PLACE DANS L'ORGANISATION ?

Membres du conseil pédagogique, les CPE ont un rôle important dans la mise en place du socle commun principalement à travers les compétences 6 et 7. Ils participent également à l'évaluation des élèves. Les CPE ont, de ce fait, une place reconnue qui demande un investissement conséquent. La plupart des CPE interrogés souhaitent une évaluation collégiale. Ils veulent faire le travail avec justesse mais concèdent qu'il est difficile d'émettre un avis équitable sur tous les élèves qu'ils ne connaissent pas au même niveau. Ils mettent aussi en avant l'aspect chronophage de ce travail et c'est justement au collège que les CPE courent le plus après le temps.



# Collèges en détresse

**Le collège a une mission essentielle :** accueillir tous les élèves et les conduire à la maîtrise du socle commun. Aujourd'hui, les conditions déplorables d'enseignement nuisent à cette ambition. Ce sont les élèves les plus fragiles qui en souffrent le plus. Dans le même temps, la charge de travail des personnels ne cesse de s'alourdir.

**L'amélioration des conditions d'enseignement au collège est une urgence.**

**Avec cet appel national, nous exigeons :**

- > un moratoire sur les suppressions de postes prévues à la rentrée 2011 ;
- > la diminution des effectifs par classe afin de consacrer plus de temps à chacun ;
- > les moyens de mettre en place des groupes à effectifs réduits ;
- > l'arrêt de la multiplication des services partagés et de l'avalanche d'heures supplémentaires imposées.



*Je* signe l'appel national du SE-Unsa

Nom	Prénom	Mail	Signature